

Séance du **6 octobre 2011**

Présidence de **M. Eric Oguey** président

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Jacques Décosterd « UNE gestion des déchets sur la Riviera », suite à la décision du Conseil d'Etat du 29 juin 2011

Rapporteur : M. Pierre Butty

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le postulat de M. Jacques Décosterd « UNE gestion des déchets sur la Riviera », suite à la décision du Conseil d'Etat du 29 juin 2011,
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de prendre en considération le postulat de M. Jacques Décosterd « UNE gestion des déchets sur la Riviera », suite à la décision du Conseil d'Etat du 29 juin 2011 et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

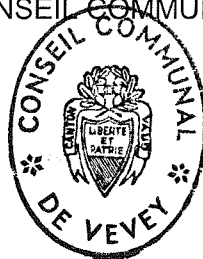
Ainsi délibéré en séance du **6 octobre 2011**.

Adopté par 42 voix contre 30 (2 abstentions).

Pour extrait conforme le 10 octobre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président


Eric Oguey



la Secrétaire


Carole Dind